

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2013 A 11H

Tous présents sauf D. Deltour et Ch. Aldebert excusés.

1- Panneau publicitaire pour le lotissement

Publicité sur la Lozère Nouvelle, deux parutions 15 x 5 à 135 euros HT pièce Accord du CM
Panneaux à placer : 1 sur le site, 1 au départ de la route du Regimbal et 1 sur la RD 50.
A commander à la société GRAPHIC REPRO moins disante

2- Terrain à Tiracols

Modification du pluvial du village à la demande d'Agnès Dalle dont le devant de porte est le déversoir des eaux de pluie :
Proposition du CM de rejoindre, si possible, le collecteur d'évacuation du village dans le pré de M. Charbonnier, le long de la rue.

3- Clocher de l'église

Suite à la demande de subvention faite au Département pour la réfection de la dalle du clocher, l'ABF demande de réaliser le traitement de l'escalier et de réaliser un enduit sous hourdis.

Après une visite de l'entreprise ETTB, et établissement d'un devis, le Conseil décide de réaliser les travaux de traitement de l'escalier et de la charpente et donc de faire une demande complémentaire de subvention au Département pour un montant total de travaux de 14 823 € HT.

4 Section de la Bessière

Validation de la liste des ayants droits, soit 9 familles pour 2012, afin de mettre en paiement les frais incombant à la section.

5- Aménagement de la Bessière

Le maire présente au conseil municipal les informations relatives au projet, suite à sa rencontre avec M. Gilles Charrade, directeur du service Eau-agriculture-environnement au Conseil Général et aux contacts téléphoniques avec Mme Agnès Privat du service Economie. Il a demandé que le projet soit inscrit pour subventionnement en 2014.

La discussion avec M Charrade a porté sur l'approvisionnement en eau du village. Ce dernier a proposé de ne pas conditionner les travaux à l'approvisionnement en eau, donc de faire les travaux envisagés en traitant si nécessaire l'eau du captage actuel ce qui laisse par la suite tous les choix possibles sur l'origine et l'approvisionnement en eau de La Bessière.

Il sera nécessaire de prévoir dans les travaux la canalisation d'approvisionnement afin de ne pas avoir à casser à nouveau la chaussée. Le réservoir actuel de la Bessière a une capacité de 25 m3, ce qui est relativement faible, mais il est en bon état.

Une réunion d'information des habitants sera programmée courant août.

6- Eclairage public du lotissement

Validation du devis SDEE pour 8 lampes pour un montant de 9595 € HT

7- a) Station d'épuration

Le Maire indique que la réception des travaux a été réalisée le vendredi 12 juillet avec le groupement Sévigné-Somatra

7- b) Réseaux d'assainissement de Javols et aménagement du village du Cros

La réception des travaux a été réalisée jeudi 11 juillet avec l'entreprise Marquet : la 1^{ère} tranche a été réalisée dans le temps imparti ; la tranche conditionnelle – aménagement du village- a connu un certain retard.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas appliquer les pénalités et la commune est en attente du décompte général définitif fourni par l'entreprise.

A midi, le maire lève la séance et invite les membres à se rendre aux thermes dont les travaux ont été réalisés par l'entreprise Jouve puis au village du Cros et à la station d'épuration.